

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2768

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Jonage - Meyzieu - Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Rillieux la Pape

objet : Convention de participation à 5 expertises pour la restauration du canal de Miribel, brèches et îlons avec le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel-Jonage (SYMALIM) - Attribution d'une subvention

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrère, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bollet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Palreja, MM. Pili, Pilon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Fih (pouvoir à M. Braillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2768**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Jonage - Meyzieu - Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Rillieux la Pape

objet : **Convention de participation à 5 expertises pour la restauration du canal de Miribel, brèches et îlônes avec le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel-Jonage (SYMALIM) - Attribution d'une subvention**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La présence d'une eau en quantité et de bonne qualité est une condition indispensable au maintien des 4 vocations majeures de l'île de Miribel-Jonage : eau potable, rétention des crues, biodiversité et accueil du public.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, la Communauté urbaine de Lyon et le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel-Jonage (SYMALIM) tentent de coordonner les principaux acteurs de l'eau sur ce territoire que sont l'Etat, Voies navigables de France (VNF), Electricité de France (EDF), les collectivités riveraines des canaux de Jonage et de Miribel.

Les études conduites à ce jour indiquent qu'il est nécessaire de restaurer le lit, les berges, les brèches et les îlônes du canal de Miribel pour pérenniser les 4 vocations de l'île.

Il a été pendant longtemps question d'intégrer ce canal et ses annexes hydrauliques à la concession de la chute de Cusset, sous certaines réserves, notamment d'ordre économique, ce qui a abouti à une impasse.

Pour en sortir, monsieur le Préfet du Rhône a proposé au SYMALIM, en qualité de maître d'ouvrage, de prendre en charge la définition d'un programme de restauration, dont les actions pourraient bénéficier du partenariat financier du plan Rhône (2007-2013).

Un comité de pilotage pour la gestion globale de l'eau a été mis en place.

Il regroupe autour d'une coprésidence SYMALIM-Communauté urbaine, les syndicats intercommunaux riverains des canaux de Jonage et de Miribel et les Départements de l'Ain et du Rhône. Son rôle est de procéder aux arbitrages politiques nécessaires à la définition des objectifs puis du contenu du programme de restauration.

A moyen terme, il sera chargé de proposer l'organisation la plus adaptée à la gestion de l'île et de l'eau. Le projet s'inscrivant dans le cadre d'un large partenariat financier, ce comité de pilotage sera élargi à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), au Service navigation Rhône-Saône (SNRS), à l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, à la Région Rhône-Alpes, à EDF et VNF.

La participation de la Communauté urbaine à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à hauteur de 10 % a été approuvée par délibération n° 2011-2329 du Conseil du 27 juin 2011. Elle visait à garantir la cohérence globale et la faisabilité technique, réglementaire et financière des actions.

Les principales étapes de ce travail étaient les suivantes :

- l'analyse critique des connaissances et l'évaluation des besoins d'expertises,
- la définition du contenu et la coordination des expertises aboutissant à des définitions d'actions concrètes,
- l'argumentation environnementale, économique et sociale du programme d'actions,
- la définition d'une stratégie et d'un socle réglementaire commun à l'ensemble des actions,
- la programmation, chiffrage et financement prévisionnels des actions.

L'analyse critique des données et des connaissances existantes a conduit l'AMO à proposer 5 missions d'expertises :

- expérimentation grandeur nature de la réalimentation d'une lône à partir du canal de Jonage,
- réflexion sur la gestion des crues et du transit sédimentaire,
- analyse quantitative du transport solide du Rhône amont,
- expertises écologiques,
- modélisations et impacts des configurations d'aménagement sur l'alimentation en eau potable.

L'ensemble des expertises est estimé à 330 000 € HT, soit 394 680 € TTC avec une participation de la Communauté urbaine à hauteur de 10 %, soit 39 468 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 39 468 € au profit du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc de loisirs et du lac de Miribel-Jonage (SYMALIM), maître d'ouvrage des expertises conduites dans le cadre d'un programme de restauration du lit, des brèches et des lônes du canal de Miribel,

b) - la convention à passer entre le SYMALIM et la Communauté urbaine de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux - exercice 2012 - compte 674 3 - opération n° 1P20O2193.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.